

Plan de Prévention des Risques Naturels Littoraux du Montreuillois

21 mars 2012

Réunion de concertation

**Sous-Préfecture de
Montreuil-sur-Mer**



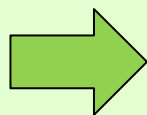
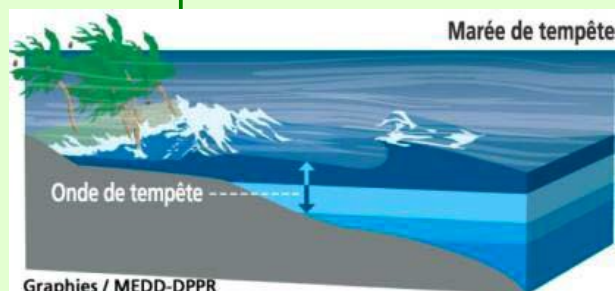
Plan de la présentation

- Qu'est ce qu'un risque ?
- Les 4 piliers de la gestion des risques
- Avancement actuel
- Le PPR : un outil de la prévention et de gestion du risque pour maîtriser l'urbanisation
- Les prochaines échéances



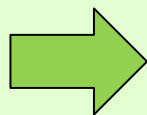
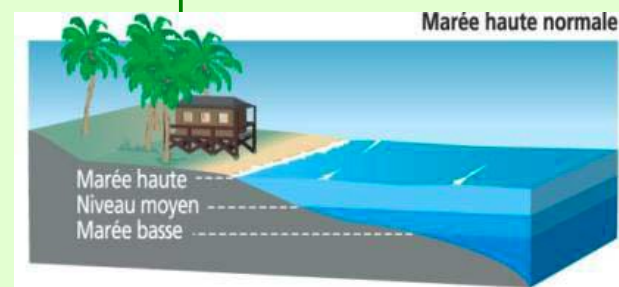
Qu'est ce qu'un risque ?

Le **risque** résulte de la rencontre entre un **aléa** et des **enjeux**

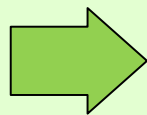


L'aléa est :

- le phénomène naturel dangereux , par exemple la submersion,
- caractérisé par une probabilité d'apparition et une intensité donnée (c'est la « menace »)



Les enjeux sont représentés par l'ensemble des personnes, des biens, des activités susceptibles d'être affectés par l'aléa



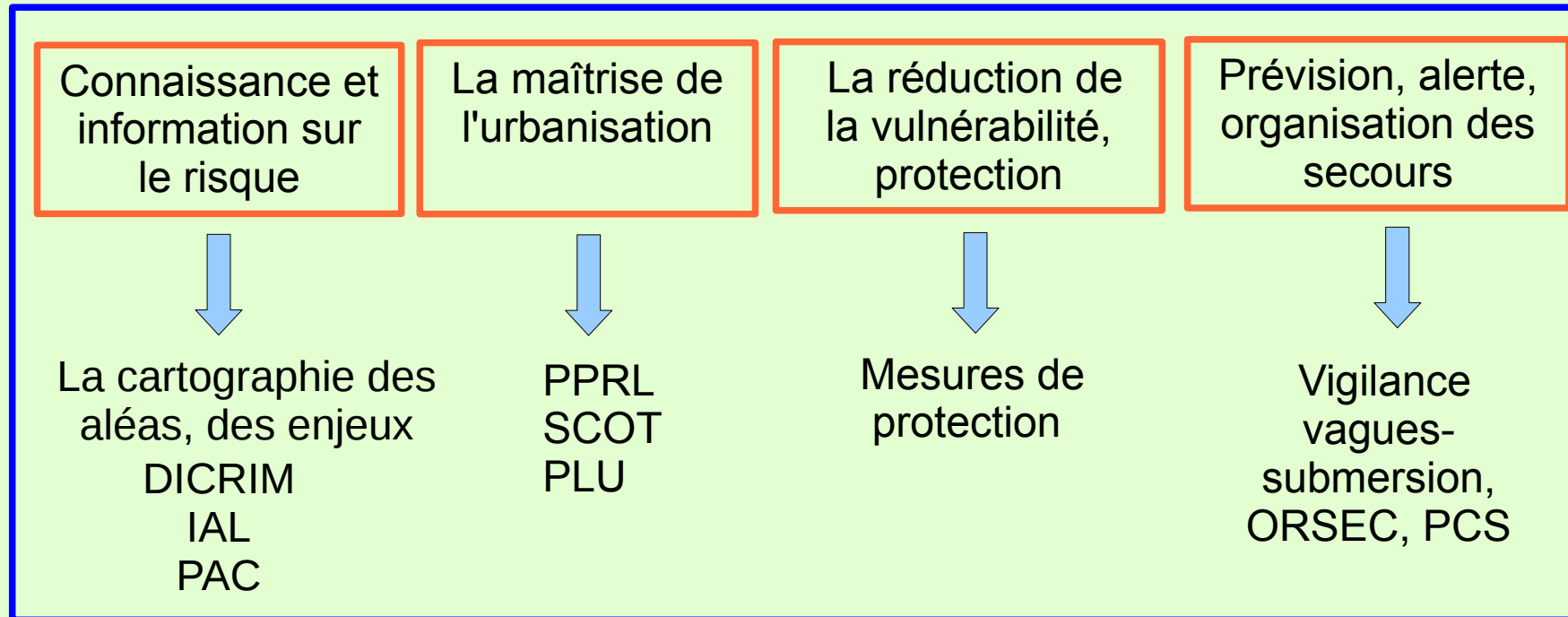
Le **risque** représente donc l'impact possible de l'**aléa** sur les **enjeux** ainsi que les conséquences qui en découlent



Graphies / MEDD-DPPR

PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS

La gestion des risques



La gestion **globale** du risque doit donc se faire sur la base de ces 4 piliers



Avancement actuel

Depuis juin 2011 :

- Information Acquéreurs Locataires (IAL)

- Mise en ligne en octobre 2011

- Le Porter A Connaissance (PAC)

- Cartes et « disposition transitoires en ADS » transmises en 2011
- Pour application du R111-2
- Valable tant que le PPR ne sera pas parvenu à terme

- Arrêté de prescription du Plan de Prévention des Risques du Montreuillois le 13 septembre 2011



Le PPR : un outil de prévention et de gestion du risque pour maîtriser l'urbanisation

Objectifs et méthode

Diminuer la vulnérabilité d'un territoire en instaurant une réglementation **graduelle** de l'urbanisme qui va de l'interdiction de construire à la possibilité de construire sous certaines conditions.

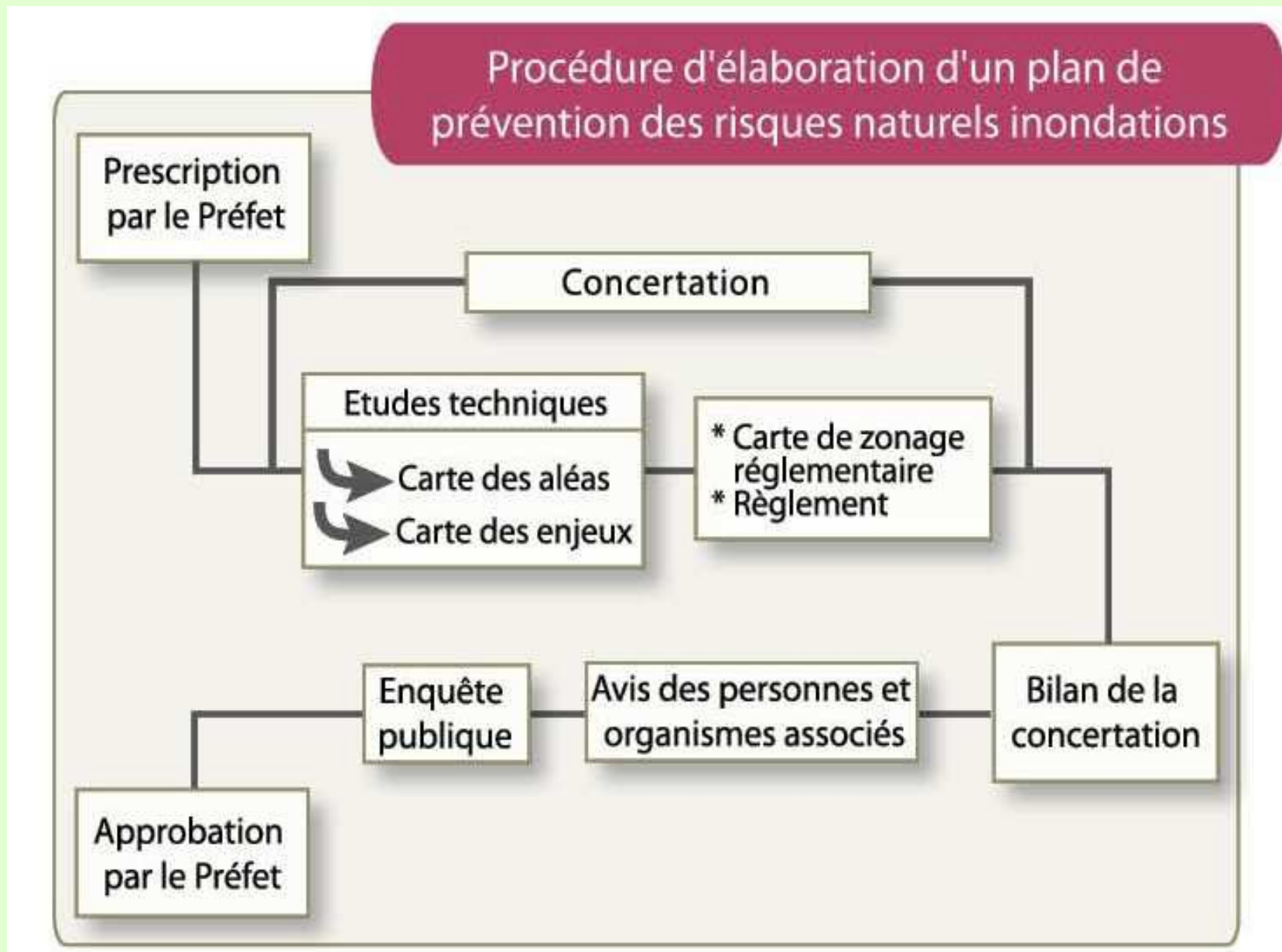
Méthode

- ✓ rassembler la connaissance des risques sur un territoire donné,
- ✓ délimiter les zones exposées aux risques centennaux,
- ✓ interdire ou réglementer les projets de construction ou d'aménagement
- ✓ définir des mesures relatives à l'existant
- ✓ orienter le développement vers des zones exemptes de **risques prévisibles**

Le P.P.R. approuvé vaut **servitude d'utilité publique**, il réglemente les usages et l'aménagement des zones à risques



Le PPR : un outil de prévention et de gestion du risque pour maîtriser l'urbanisation



Le PPR : un outil de prévention et de gestion du risque pour maîtriser l'urbanisation

Contenu d'un PPR

- un rapport de présentation
- une carte à une échelle comprise entre le 1/10 000 et le 1/5 000 qui délimite les zones réglementées
- un règlement qui précise pour chaque zone les prescriptions qui s'appliquent au bâti et aux secteurs nouvellement ouverts à l'urbanisation



Le PPR : un outil de prévention et de gestion du risque pour maîtriser l'urbanisation

Connaissance des phénomènes

- Aléa submersion marine à partir d'un niveau marin centennal

Études DHI à valider

- Aléa submersion marine horizon 2100 prenant en compte le changement climatique

En cours d'élaboration par DHI

- Aléa érosion

En cours d'élaboration par DHI



Le PPR : un outil de prévention et de gestion du risque pour maîtriser l'urbanisation

Connaissance des enjeux

- Établissement de la carte des enjeux du PPR : CETE Nord-Picardie
 - Zones actuellement urbanisées
 - Zones non urbanisées
 - Centre urbain
- Établissement de la carte des enjeux: CETE Nord-Picardie
 - Identification des Établissements Recevant du Publique (ERP) vulnérables au risque
 - Identification des ERP non vulnérables et utiles à la gestion de crise (secours, abris, ...)

en concertation avec chaque commune



Le PPR : un outil de prévention et de gestion du risque pour maîtriser l'urbanisation

La concertation

- Repose sur un échange entre tous les acteurs concernés par le risque
- Se déroule tout au long de la procédure
- Prend différentes formes :
 - Mise en ligne de l'ensemble des documents d'études sur les sites internet de la DDTM 62 et de la DREAL
 - Réunions publiques à la demande des élus
 - Consultation officielle et enquête publique



Prochaines échéances

2ème semestre 2012 :

- Validation de l'aléa centennial submersion marine
- Présentation de la carte des aléas horizon 2100 tenant compte du réchauffement climatique
- Présentation de la carte de l'aléa érosion
- Concertation à la commune sur la carte des enjeux

2013 :

- Validation des cartes des aléas horizon 2100 et érosion
- Croisement aléa/enjeux
- Première version des documents réglementaires

